

**ANCIENNETE, ASYMETRIE D'INFORMATION ET IMPAYES DANS UNE
INSTITUTION DE MICROFINANCE : CAS DES CREDITS AGRICOLES A LA
CLCAM BOHICON AU BENIN**

**SENIORITY, INFORMATION ASYMMETRY AND DEFAULT IN A
MICROFINANCE INSTITUTION: CASE OF AGRICULTURAL LOANS AT CLCAM
BOHICON IN BENIN**

Emile AIFA,
Enseignant-Chercheur,
Maître Assistant à l'Université de Parakou- Bénin
Centre de Recherche en Entrepreneuriat, Croissance et Innovation (CRECI),

Date de soumission : 07/10/2022

Date d'acceptation : 04/01/2023

Pour citer cet article :

AIFA.E.(2023). « ANCIENNETE, ASYMETRIE D'INFORMATION ET IMPAYES DANS UNE INSTITUTION DE MICROFINANCE : CAS DES CREDITS AGRICOLES A LA CLCAM BOHICON AU BENIN», Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 126 – 150 .

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

De par leurs rôles et importance dans la stratégie de réduction de la pauvreté, les Institutions de MicroFinance (IMF) représentent, dans les pays en développement, - qui concentrent majoritairement en leur sein les plus démunis - un instrument dont la pérennité est indispensable. En effet, du remboursement des crédits qu'elles offrent, dépend essentiellement leur survie, C'est cette problématique qu'a tenté d'aborder cette recherche ayant pour périmètre d'expérimentation la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) Bohicon exposé à un taux relativement élevé d'impayés. L'objectif recherché étant de comprendre si le niveau élevé de ces impayés dépend essentiellement de l'ancienneté des bénéficiaires de crédits (sociétaires), pour y arriver, l'approche méthodologique utilisée a consisté à s'appuyer sur le modèle logit. A l'issue des travaux, les résultats obtenus indiquent que les impayés sont liés non seulement à l'ancienneté du sociétaire du fait de l'asymétrie d'information, mais aussi aux variables tels que l'exercice d'autres activités génératrices de revenu, le défaut de la tenue d'une comptabilité régulière, le défaut de statut de gestionnaire de l'exploitation, objet du crédit.

Mots clés : Ancienneté ; Asymétrie d'information ; Crédit ; Impayé ; Microfinance.

Abstract :

Because of their roles and importance in the poverty reduction strategy, Microfinance Institutions (MFIs) represent, in developing countries, - which mainly concentrate among them the poorest - an instrument whose sustainability is essential. Indeed, the repayment of the credits they offer essentially depends on their survival. It is this problem that this research attempted to address, having as its experimental scope the Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) Bohicon exposed to a relatively high default rate. The objective sought being to understand whether the high level of these unpaid debts depends essentially on the seniority of the beneficiaries of credits (members), to achieve this, the methodological approach used consisted in relying on the logit model. At the end of the work, the results obtained indicate that unpaid debts are linked not only to the seniority of the member due to the asymmetry of information, but also to variables such as the exercise of other income-generating activities. , the failure to keep regular accounts, the lack of the status of farm manager, object of the credit.

Key words : Seniority ; Asymmetry of information ; Credit ; Default ; Microfinance.

Introduction

Le rôle que jouent de nos jours les IMF (Institution de MicroFinance) dans le processus de croissance, de développement économique des nations et de lutte contre les exclusions et la pauvreté n'est plus à démontrer (Azocly (2007), Yunus (2009), (Acclassato, 2010), (Dahoun *et al.*, 2013)). En dépit de ces rôles, leur importance et leur capacité à fournir des services financiers aux populations exclues des systèmes bancaires classiques, elles sont à une phase critique de leur évolution (Nzongang *et al.* (2000), Ndour (2011), Essomba *et al.* (2013), Olibé (2015)). Le challenge auquel elles font face aujourd'hui reste l'institutionnalisation et surtout la pérennité à fournir les services (microcrédit, microépargne, etc.) dont elles sont investies. En effet, la pérennité d'une entreprise désigne sa survie et sa durabilité dans l'exercice de ses activités (Bekele et Workul, (2008) ; Mignon, (2009) ; Djoutsa Wamba et Hikkerova, (2014)). Dès lors, une structure est pérenne lorsqu'elle vit longtemps et que son activité est continue et dure dans le temps. Sa pérennité dépend alors de sa capacité à dégager le maximum d'output avec le package d'inputs à sa disposition, donc de son efficacité technique. Au nombre des outputs d'une IMF, le crédit reste le produit principal. Or, une IMF ne peut octroyer le crédit de façon durable que si son portefeuille de crédit est en parfait état. C'est dire toute l'importance et tout l'attachement que ces structures devraient porter à la gestion du portefeuille de crédit et le risque auquel il est exposé.

Le risque dans les opérations de crédit s'explique par le fait que les remboursements des crédits sont rarement assurés intégralement, les débiteurs pouvant être défaillants, surtout lorsqu'ils acquièrent une certaine ancienneté dans le processus. C'est pourquoi un fort taux d'impayé infecte non seulement la viabilité des IMF mais aussi met en cause leur pérennité. Dans ce contexte, il est évident que la survie d'une institution financière de même que la sécurité des épargnants dépendent en partie des techniques de gestion d'impayés. La CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel) Bohicon, en tant qu'IMF, ne pourrait faire exception à ce principe fondamental de management.

En effet, la CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel) qui est une IMF du réseau FECECAM (Faîtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel), « destinée à offrir des services financiers aux femmes, aux hommes, à des groupements et des artisans, du monde rural, ainsi que les autres individus à faibles revenus et à ceux du secteur informel des zones urbaines et périurbaines », occupe une position stratégique de par l'importance de son encours de crédit (premier au classement 2020), dans la plus grande ville du Département du Zou au Bénin qu'est Bohicon. Cependant, malgré cette importance relative, cette structure a enregistré des taux d'impayés de 29,83% en 2018, de 40,54% en 2019 et de 43,27% en 2020. Dans cette

comptabilité, les impayés ont rapidement évolué de façon grandissante et ont dans leur majorité concerné les sociétaires anciens, c'est-à-dire ceux qui ont bénéficié par le passé de plus de deux crédits déjà. Cette croissance des impayés dans cette structure est devenue du coup une situation préoccupante, surtout que la tendance risque de perdurer si rien n'est fait. Elle peut mettre en cause non seulement la crédibilité de l'institution, mais peut à terme compromettre son existence.

En effet, plusieurs études ayant traité de la problématique de la pérennité des IMF (Honlonkou et *al.*, 2001 ; Ahouangbo, 2006 ; Azokly, 2010) ont identifié plusieurs facteurs, très déterminants des difficultés de remboursement des crédits par les bénéficiaires. Il s'agit notamment des facteurs que sont : le défaut de suivi des crédits mis en place, le non-respect des procédures, la complicité des responsables, les catastrophes naturelles, le défaut de garanties valables, etc. Cependant, pour ce qui est de la CLCAM de Bohicon, cette préoccupation devrait être nuancée, étant donné les dispositions d'ordre réglementaire, pratique et procédural qu'on y observe. A la CLCAM Bohicon, le suivi est régulier, les demandes de crédit font l'objet d'études minutieuses de faisabilité et les crédits sont octroyés dans un délai raisonnable. Seulement, quand on se rend compte que dans le registre des impayés, plus de 60% concerne les anciens sociétaires, on est en droit de se demander si ce statut privilégié (d'ancien sociétaire) ne favorise-t-il pas le défaut de remboursement à bon escient des crédits, sous le couvert d'une asymétrie d'information. C'est pour répondre à cette problématique que nous réfléchissons sur ce thème : «Ancienneté, asymétrie d'information et impayés dans une institution de micro finance : cas des crédits agricoles à la CLCAM Bohicon ».

L'intérêt de la présente recherche est de servir non seulement de support à la stratégie d'octroi de crédit à la FECECAM, mais aussi de soubassement pour la prise de décision dans le cadre du rayonnement du réseau au plan national. En effet, cerner les facteurs qui déterminent actuellement les impayés dans les localités à grand potentiel économique comme Bohicon, peut aider à la mise en place de crédits visant à garantir la stabilité et la durabilité des CLCAM.

Ceci étant, cette réflexion s'ouvre d'abord sur le cadre contextuel ainsi que les observations du terrain. Elle aborde ensuite le cadre théorique et fait objet de définitions conceptuelles et de revue de littérature. Elle se penche enfin sur le cadre empirique qui fait la présentation et l'analyse des résultats, en même temps qu'il suggère des implications de politiques économiques.

1. Cadre contextuel

Avant d'aborder l'analyse proprement dite des impayés dans la CLCAM Bohicon, centre d'intérêt de la présente recherche, il est important de faire un aperçu sur l'historique des CLCAM et la procédure de mise en place de crédit.

1.1. Historique des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM)

Les CLCAM, ayant pour sommet faîtière la FECECAM (Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel), sont nées des cendres de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), qui en est un ancêtre lointain. En effet, jusqu'en 1975, le financement des activités économiques étaient assurés par les banques, les caisses nationales d'épargne (CNE), le centre des chèques postaux (CCP) et la caisse nationale de crédit agricole (CNCA). Cette dernière qui était une société bancaire d'économie mixte créée par l'ordonnance n° 75-59 du 22 août 1975, modifiées successivement par les ordonnances n° 76-31 du 11 juin 1976 et n° 77-37 du 26 septembre 1977 est devenue aujourd'hui le réseau FECECAM. La FECECAM a connu des débuts liés au contexte rural puisqu'elle est le prolongement des caisses régionales et locales de crédit agricole mutuel (CRCAM et CLCAM), coopératives d'épargne et de crédit régies par décrets n° 77-37 du 25 février 1977, contrôlées aussi bien par des organisations paysannes et des paysans individuels que par l'ex CNCA. Le réseau n'ayant pas connu une réelle gestion coopérative, bref, une gestion performante, les caisses n'étaient pas perçues comme de véritables entreprises susceptibles de fournir des services et de générer des produits en vue d'atteindre leur autosuffisance opérationnelle. La CNCA a été liquidée en décembre 1987 comme toutes les autres banques nationales, suite à une crise de liquidité bancaire générale. Cette situation a amené plusieurs bailleurs de fonds à décider d'investir dès 1990 sur un projet de réhabilitation de ces institutions. Le collège des présidents CRCAM demandent alors la création d'une fédération. Celle-ci sera constituée en 1993 donnant naissance à la FECECAM. Prenant conscience des expériences douloureuses du passé, le réseau FECECAM adopta une politique de proximité à travers une large implantation dans le pays. Tout au long de son histoire jusqu'à tout récemment, la FECECAM semble avoir été marquée par des épisodes de croissance intense, mais aussi par des fluctuations importantes au niveau des problèmes de gouvernance. En effet le réseau couvre l'ensemble du territoire national et compte au 31 décembre 2019, 33 caisses locales, 31 agences, 76 guichets ; soit au total 140 points de service. Sa mission est d'offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leur condition de vie tout en assurant la pérennité du réseau. Devenue de nos jours, Faîtière du fait de certaines restructurations, ce réseau de coopérative d'épargne et de crédit est structuré à deux niveaux. Au premier palier on trouve les caisses

locales de crédit agricole mutuel (CLCAM) qui sont des caisses d'épargne et de crédit dans les arrondissements et les communes, avec des points de services. Le deuxième palier est la faitière qui assure la coordination du réseau et sa représentation au niveau national, avec les huit (08) délégations techniques régionales au niveau des départements. La CLCAM Bohicon, une composante de cette entité ainsi structurée, est une coopérative d'épargne et de crédit ; un système financier décentralisé à caractère corporatif régie par la loi 2012-14 du 21 mars 2012 portant réglementation des SFD créée le 1^{er} aout 1985. Elle exerce son activité sur l'agrément n° A.14.0086.M suivant l'arrêté n° 2167/MEF/DC/CSSFD/CA/CRSSFDD du 05 aout 2014 par le ministre de l'économie et des finances.

1.2. Le crédit à la CLCAM Bohicon

D'une population de plus de 400 000 habitants en 2021, la ville marchande de Bohicon abrite une CLCAM d'un sociétariat d'environ 183601 individus composé essentiellement d'agriculteurs qui bénéficient des prestations diverses en matière de crédits dont principalement le Crédit à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche (CAEP). Il s'agit de crédits accordés aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs pour financer le cycle d'exploitation de leurs activités. Ces types de crédit couvrent non seulement leurs besoins en financement de court terme mais aussi l'acquisition d'outils et d'autres équipements. Ils sont octroyés suivant la procédure ci-après (Manuel de procédure FECECAM).

Avant la formulation de la demande de crédit par les bénéficiaires des formations leurs sont données sur des thématiques comme la gestion des groupements à caution solidaire ; l'étude financière. Tous les nouveaux clients individuels sont informés sur les conditions et le processus de mise en place de crédit. Ensuite ils sont mis en relation avec un agent de crédit sur rendez-vous donné par l'agent administratif de crédit. A la réception de la demande, l'agent de crédit collecte par un entretien toutes les informations nécessaires à l'identification du demandeur de crédit, de son activité, du lieu d'exercice de cette activité et du lieu de résidence actuelle du demandeur de crédit. L'agent de crédit procède ensuite à la visite des clients pour s'assurer de l'existence des activités ; de la bonne moralité et la réalité des informations fournies. Suit après l'analyse des dossiers réalisés par l'agent de crédit. Cette étape est essentiellement consacrée à l'évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur ; sa capacité d'endettement ; l'examen de l'environnement socio-économique du secteur d'activité ; à l'identification du besoin réel du crédit et à l'évaluation objective des garanties et donne son avis favorable ou défavorable sur le dossier. Le dossier est ensuite transféré au chef d'agence qui donne son avis avant de le présenter au comité technique, qui se charge de vérifier la conformité et le respect

des normes de crédit. La dernière décision revient au comité de crédit qui décide de la validité ou non du dossier et de déterminer le montant à octroyer. Les dossiers validés sont les seuls à être programmés pour le décaissement.

Après le déblocage du prêt, les agents de crédit doivent suivre quotidiennement l'état des remboursements attendus des clients à partir du logiciel **SYSDE SAF**. Pour les clients en impayés, les agents de crédit les font un rappel de remboursement. Suite à cela si le client reste toujours en impayé il est organisé mensuellement un recouvrement qui consiste à visiter le domicile des clients pour un remboursement immédiat ou pour le constat des causes réels de l'impayé. En cas de décès de l'emprunteur ou de son incapacité totale de remboursement, l'assurance se charge du montant restant dû en impayé et offre une somme de 100.000 francs CFA à la famille de l'emprunteur

Toutes ces dispositions n'ont pas empêché, la CLCAM de s'exposer à des résultats peu intéressants en termes d'impayé, comme on peut le constater dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Situation des impayés à la CLCAM Bohicon, juin 2018-décembre 2020

Période	Juin 2018	Décembre 2018	Juin 2019	Décembre 2019	Juin 2020	Décembre 2020
Encours crédit (A)	548 325 692	584 325 617	659 841 272	699 523 141	745 986 213	752 146 388
Impayés (B)	153 009 522	174 362 299	222 132 002	283 602 545	298 960 215	325 462 483
% (B/A)	27,90	29,83	33,66	40,54	40,07	43,27

Source : CLCAM Bohicon

A travers ce tableau, l'on se rend compte que le montant des impayés a évolué de manière progressive et graduelle de période en période. L'évolution croissante du taux d'impayé est la preuve de cette situation peu reluisante, à laquelle il convient de trouver des solutions pertinentes dans le but de garantir la bonne fonctionnalité de la CLCAM. Dans ce contexte, une revue préalable de la littérature devient nécessaire afin, d'une part, de nous éclairer, et d'autre part, de servir de support à notre démarche méthodologique.

2. Cadre théorique : revue de littérature

Le cadre théorique dans le contexte de cette recherche se focalise sur une revue de littérature déclinée en une clarification conceptuelle et un inventaire d'études antérieures sur la problématique d'impayé.

2.1. Revue conceptuelle du terme impayé

Dans le souci de rendre plus compréhensif le développement qui suit et éviter d'éventuelles confusions, il nous a paru nécessaire de clarifier les concepts d'asymétrie d'information et d'impayés avant d'aborder l'état des connaissances antérieures sur notre problématique.

En effet, il y a asymétrie d'information lorsque sur un marché, les agents économiques en relation (qui contractent ou qui échangent) ne sont pas au même niveau d'informations, l'un d'eux disposant d'une information déterminante que l'autre n'a pas. L'asymétrie d'information est donc une situation où « un agent économique est mieux informé qu'un autre sur ses propres caractéristiques et les actions qu'il va entreprendre » (Varian, 1992) dans un contrat qui les lie. Les problèmes d'information, influencent généralement le fonctionnement des marchés, et de façon particulière celui des marchés financiers. Dans une situation d'information imparfaite et asymétrique entre les établissements financiers et les emprunteurs, les derniers sont privilégiés car ils ont une meilleure information sur leur propre risque de défaillance (Honlonkou et *al.*). L'asymétrie d'information est, dans ce cas, liée aux comportements flous des contractants qui sont libres de changer de conduites durant la mise en œuvre du contrat lorsque des incitations ne sont pas suffisantes à les remettre dans le « bon sens ». Cette situation résulte du fait que les contrats en question se déroulent dans la durée. Goyer (1995), citée par Ngongang (2015), distingue trois types d'asymétrie d'information : « l'asymétrie d'information *ex ante* qui résulte de l'incapacité du prêteur à évaluer correctement la demande de financement de l'entreprise ; elle est à l'origine du phénomène de sélection adverse sur le marché du crédit (Stiglitz et Weiss, 1981) et est susceptible de conduire le banquier à limiter son offre de financement et à exclure du marché les entreprises les plus risquées, en particulier les PME . (Psillaki, 1995) ; l'asymétrie d'information *on going*, relative à l'incapacité du prêteur à s'assurer de l'usage des fonds distribués. Le prêteur supporte alors un risque de substitution des actifs (Jensen et Meckling, 1976) ou aléa moral (Stiglitz et Weiss, 1981) ; l'asymétrie d'information *ex post*, marquant l'incapacité d'observer les performances de l'entreprise ».

Selon Bouet (2005), l'introduction de l'hypothèse d'asymétrie d'information dans la théorie économique, à partir d'Akerlof (1970), a été un élément fondamental d'innovations théoriques et de relecture des faits économiques. Elle a permis de comprendre des échecs de marché, des insuffisances d'incitation (Bouet, 2005). En effet, l'asymétrie d'information est souvent caractéristique de la plupart des marchés, et surtout des marchés financiers. Elle explique en partie l'échec de la mise en œuvre efficiente des contrats de crédit. Les prêteurs et les emprunteurs ne disposent que rarement de la même information ; et cette situation d'information imparfaite peut conduire à des problèmes de non remboursement des crédits,

donc à des impayés. Les IMF disposent généralement de peu de moyens pour avoir des informations complètes sur leurs débiteurs. C'est donc cette situation particulière d'information incomplète qui favoriserait le comportement des sociétaires (surtout s'ils sont anciens) à ne pas s'efforcer à rembourser le crédit obtenu. Ils tombent de ce fait en impayé. C'est dire que le niveau de plus en plus élevé des impayés à la CLCAM Bohicon résulterait sans nul doute d'un phénomène d'asymétrie d'information qui conditionne les sociétaires au non-respect de leur engagement. Parallèlement, cette IMF croit détenir d'informations complètes sur les sociétaires (bénéficiaires de crédit), surtout les anciens qui, par le passé, ont affiché de bons comportements dans le remboursement de leurs crédits. On peut, de ce fait, émettre l'hypothèse (H) que : le niveau de plus en plus élevé des impayés dépendrait beaucoup plus de l'ancienneté des sociétaires ; et on formule :

H : les impayés sont fortement corrélés à l'ancienneté des bénéficiaires de crédit.

En effet, de par le respect des contrats antérieurs passés avec la CLCAM, les bénéficiaires de crédit ont fait preuve de confiance. Celle-ci aurait sans doute rassuré et motivé l'IMF dans sa décision d'octroi de crédits supplémentaires. Ce faisant, elle n'aurait plus cherché à approfondir le degré de connaissance qu'elle a de ses sociétaires dans leur évolution. Il s'ensuit dès lors une asymétrie d'information, laquelle déterminerait le non remboursement des crédits à eux consentis par la CLCAM. Ces impayés ont pour inconvénient majeur de fragiliser le fonctionnement des structures financières et surtout des IMF. Dans les faits les impayés sont de nature diverse (BCEAO, 2020). A cet effet, Azokli (2010) estime que la notion d'impayé est un terme général qui est utilisé sous différent aspect de non remboursement de crédit. Pour cet auteur, « il existe plusieurs types d'impayés suivant l'âge ou le stade où l'on se trouve en matière de recouvrement ».

En microfinance, un crédit est considéré comme étant impayé lorsque l'une des trois conditions suivantes se présente :

- le montant d'une des échéances n'est partiellement pas payé à la date de l'échéance;
- le montant d'une des échéances est payé avec retard;
- le montant d'une des échéances n'est pas du tout payé.

Selon Ahouangbo (2006), l'impayé est une situation dans laquelle des remboursements de crédit sont en retard. « Les impayés, appelés aussi arriérés ou retard de remboursement,

mesurent le pourcentage d'un portefeuille de crédit qui est à risque. Des **échéances impayés** ou en retard sont des remboursements dont l'échéance est dépassée ; des crédits en retard sont des crédits sur lesquels au moins un remboursement est retard ».

Pour la BCEAO (2020), un crédit ou « un prêt est dit en impayé si l'emprunteur ne l'a pas entièrement remboursé à la date convenue dans le contrat de crédit ». Autrement dit, même dans le cas d'un crédit « à échéance multiple, si à une échéance, le bénéficiaire ne s'est pas entièrement acquitté du principal et des intérêts prévus au contrat, le crédit se trouve en situation d'impayé ».

Le terme « impayé » est d'ailleurs une notion qui recouvre plusieurs situations. La BCEAO (2020) en distingue plusieurs types, ainsi qu'ils se définissent, suivant son instruction relative au déclassement des crédits impayés.

- le crédit en retard de paiement est un crédit impayé dont l'âge est compris entre 0 et 3 mois ; dans le réseau, un tel crédit est considéré comme un crédit sain et ne fait pas objet de provision en fin d'année ; mais néanmoins il doit faire l'objet d'un suivi extra comptable par le chargé de prêt ;
- le crédit irrécouvrable est un crédit dont l'âge excède 12mois, il est aussi dit « crédit apuré ». Ce type de crédit ne fait plus objet de provision mais il est simplement passé en perte. La créance irrécouvrable cause donc de grands dommages à la caisse parce que l'intégrale du nominal en impayé est considérée comme perdue. Mais le fait qu'il soit irrécouvrable ne veut pas dire que le recouvrement cesse sur ce type de crédit. En effet, si l'apurement du crédit apuré est beaucoup dommageables à la caisse, les recouvrements obtenus sur ce type de prêt constituent également des sources de produits exceptionnels pour la caisse et donc contribuent à améliorer le résultat de fin d'année ;
- le crédit contentieux est l'impayé qui quel que soit son âge est en phase de recouvrement par voie judiciaire. Il n'existe dans le réseau aucun système de suivi comptable de ce type de créance. Il peut arriver qu'un crédit n'étant pas échu fasse l'objet d'une procédure contentieuse et se trouve donc dans cette catégorie. Il peut être ainsi lorsque le bénéficiaire a par exemple détourné le crédit de son objet, l'IMF peut dans ce cas engager immédiatement le recouvrement et ceci peut déboucher sur un contentieux avant même la date normale de l'échéance ;
- le crédit en souffrance est un crédit dont les remboursements accusent un retard de paiement de plus de 90 jours. Dès lors, la totalité de l'encours du crédit échue ou non, doit être déclassée dans cette rubrique. Ces crédits doivent faire l'objet d'une provision

en fin d'exercice. Le montant de la provision est déterminé, selon la durée des retards observés dans le paiement des échéances.

2.2. Synthèse de quelques travaux antérieurs :

Dans la littérature sur la microfinance, plusieurs auteurs se sont intéressés à la notion d'impayés. Loin d'évoquer toutes leurs études, nous passons en revue quelques-unes afin de nous en servir pour élucider notre argumentation et définir notre démarche méthodologique.

En effet, des études ont été réalisées sur « la problématique de remboursement de crédit dans les systèmes financiers décentralisés (SDF) » et garantie des prêts aux petits opérateurs économiques.

Edmond (1994) considère qu' « une trop grande socialisation du crédit pour les campagnes agricoles et la non-couverture des besoins financiers par les acteurs socio-économiques entraînent le détournement des crédits de la part des clients ». En revanche, Chao-Beroff (1999) fait remarquer que « la période où le prêt est octroyé est un facteur à prendre en considération, car elle pourrait affecter le remboursement ». En effet, estime-t-il « si l'IMF tarde à accorder le prêt à cause des formalités administratives trop contraignantes, le crédit peut être accordé à un moment où le client n'en manifestera plus le besoin réel. Le crédit serait ainsi inefficacement utilisé; ce qui pourra occasionner d'éventuels impayés ».

A leur suite, une étude faite par Honlonkou et *al.* (2001) a eu pour but d'identifier les facteurs explicatifs du remboursement des crédits dans les IMF au Bénin. Au moyen de deux modèles Tobit, les auteurs ont abouti aux résultats selon lesquels la performance des IMF en matière de remboursement est liée aussi bien aux caractéristiques des caisses (caractéristiques du gérant, supervision adéquate après l'obtention du crédit, aux activités financières) qu'aux caractéristiques des clients (sexe, proximité géographique de la caisse, type de garantie, volume d'activités, l'expertise accumulée dans l'activité à financer et la taille de l'emprunt). Ces mêmes résultats permettent entre autres de conclure « que les garanties immatérielles ont plus d'influence positive sur les taux de remboursement que celles matérielles ». L'étude recommande donc que « les IMF accordent plus d'importance aux facteurs de motivation de l'emprunteur dans l'octroi des crédits ».

Parallèlement à leur analyse, les travaux de Wampfler (2001) visent la défaillance du système de gouvernance comme déterminante des situations critiques dans le secteur de la microfinance. « Cette défaillance est souvent manifestée par le manque de clarté dans la responsabilité des différentes parties prenantes, le manque de responsabilisation de l'opérateur extérieur, le conflit entre opérateurs extérieurs et la fédération, la propriété de réseau non clairement définie ». Afin

d'y remédier, l'auteur propose l'instauration des rigueurs dans la procédure d'octroi des crédits. Dans le prolongement de son analyse, il indique que l'une des méthodes de réduction des créances en souffrance est l'étude minutieuse des dossiers de prêt avant l'octroi de crédit. Pour finir, il suggère qu'un suivi régulier des crédits octroyés soit instauré dans les procédures phares de ces institutions.

Ahouangbo (2006), estime quant à lui, que l'IMF (Institution de Micro Finance) est la première personne responsable des impayés même si parfois la cause semble être externe. D'après lui, du moment où c'est l'IMF elle-même qui fixe ses principes, qui génère sa culture de remboursement, qui inculque la discipline de crédit à ses employés et ses clients, elle doit pouvoir prévoir les événements qu'elle ne put contrôler. Les causes des impayés, selon lui sont d'abord liées à l'institution, et dans une moindre mesure, imputables à l'emprunteur et à d'autres paramètres externes.

Pour lui, les causes liées à l'institution sont de plusieurs ordres, à savoir : le retard de déblocage des crédits, les dossiers de prêt mal étudiés (montant surévalué ou sous-évalué), l'insuffisance ou le manque de suivi, le non-respect des procédures de mise en place du crédit par certains agents de crédit. Les causes liées à l'emprunteur peuvent être, selon lui : l'incompréhension du contrat de prêt, la mauvaise foi, la mauvaise gestion, le détournement de l'objet du crédit, le manque de caution solidaire ou le manque de solidarité. L'auteur identifie comme causes probables externes : les aléas climatiques (sécheresse, cataclysme naturel, incendie) et les mesures de répression à l'encontre des vendeurs de rue.

En complément des études précédentes, le problème de garantie a été évoqué par Hudon et Ouro-Koura (2007) dans une étude menée au Togo sur les facteurs contingents du taux de remboursement au sein des IMF. Les auteurs ont trouvé que « les crédits en caution solidaire ont de faible chance d'échec alors que les crédits soutenus par des garanties réelles donnent lieu à plus de défaillance que les autres ». Hudon et Ouro-Koura (2007) indiquent par ailleurs que les variables explicatives tels que le rang du crédit, l'objet du prêt, le lieu de résidence de l'emprunteur et l'âge de l'emprunteur ont une influence significative sur le taux de remboursement de crédit.

Dans une analyse plus restrictive et descriptive, et analysant la situation des impayés au PADME-Bénin, Adjimavo (2000) trouve que celle-ci (situation des impayés) est liée non seulement à la mauvaise gestion, mais aussi au manque de professionnalisme des administrateurs des IMF et à la mauvaise volonté des clients. Selon lui, les retards ou les

impayés pénalisent l'institution, puisque les montants restent immobilisés dans la main des clients, ce qui influence négativement la trésorerie de l'IMF.

Tout en abondant dans le même sens que Ahouangbo (2006), Azocly (2010) dans ses analyses, a aussi regroupé les causes des impayés en trois catégories : les causes liées à l'institution (l'insuffisance ou manque de suivi des clients financés, dossiers de prêts mal étudiés, violation par le staff des politiques et procédures de mise en place de crédit, fraude des agents) ; les causes liées à l'emprunteur (mauvaise gestion de l'entreprise, le non investissement du crédit dans l'entreprise, mauvaise foi); les causes externes (les catastrophes naturelles telles que les inondations, la sécheresse, l'invasion des criquets migrateurs, le tremblement de terre, maladie du client débiteur ou de ses proches, décès d'un proche du client ou de lui-même).

A l'issue de cette brève revue, l'on constate que les causes des impayés sont multiples et variables, d'un auteur à un autre et d'une institution à une autre. Toutefois, en nous fondant sur ces diverses analyses, nous comptons affiner notre démarche empirique qui tiendra compte des spécificités de la CLCAM de Bohicon.

3. Cadre empirique de l'étude

L'objectif principal de cette recherche étant d'appréhender le poids relatif du facteur « ancienneté » dans l'expression des impayés de la CLCAM de Bohicon, il n'y va pas sans passer par l'identification des facteurs explicatifs de ces impayés. Il nous faut, dès lors dériver un instrument d'analyse adéquat nous permettant de faire des interprétations concordantes.

3.1. Démarche méthodologique et modèle d'analyse

Le choix d'un modèle statistique d'analyse dépend certes du phénomène étudié mais surtout de la nature et de la structure des données. En conséquence, la validité des résultats dépendra de la compatibilité du modèle avec les données disponibles. Dans le cas d'espèce, il s'agit pour nous de dégager les facteurs liés aux circonstances dans lesquelles un crédit acquiert le statut d'impayé. Ces facteurs dépendent aussi bien des caractéristiques individuelles (sexe, âge, niveau d'instruction, statut matrimonial, enfants à charge etc.) que celles socio-économiques (statut professionnel, revenu du travail, activité complémentaire, etc.)

Autrement dit, il s'agit d'expliquer la survenue ou non de l'événement : "le crédit obtenu devient impayé ". La variable expliquée ou dépendante représente le « risque » que le crédit obtenu devient impayé, et qui ne peut prendre que deux modalités. Cette variable qualitative dépendante ainsi définie est une variable dichotomique ; les variables explicatives représentent certaines des caractéristiques individuelles et socio- économiques citées plus haut.

A cet effet, le modèle d'analyse qu'on retiendra ne peut être qu'un modèle dichotomique. Par ailleurs, un modèle dichotomique incorpore une variable dichotomique. En conséquence la spécification linéaire standard ne lui convient pas. Les méthodes d'estimation des moindres carrés ne s'y prêtent pas et se révèlent donc inadaptées. D'où l'utilisation d'une régression logistique.

Le traitement informatique sous SPSS permettra d'estimer les paramètres du modèle Logit par la méthode du maximum de vraisemblance, de déceler les relations qui existent entre la variable dépendante (éventualité qu'un crédit tombe en impayé) et les variables indépendantes (caractéristiques individuelles et socio-économiques du sociétaire, etc.). Le logiciel STATA version 9 nous aidera à calculer les effets marginaux.

Pour l'élaboration d'un modèle explicatif de crédit impayé à la CLCAM Bohicon, il nous a fallu avoir les informations à partir des dossiers individuels d'un échantillon de 100 sociétaires, tirés au hasard, dont 50 en situation d'impayé et 50 qui ne le sont pas. Les informations ainsi recueillies ont fait l'objet d'un recoupement sur la base d'une enquête terrain complémentaire et de vérification, aux fins surtout d'éviter une éventuelle asymétrie d'information.

Il faut souligner qu'à la lumière des études antérieures sur les déterminants du non remboursement des microcrédits dans les IMF (Honlonkou et *al.*, 2001 ; Ahouangbo, 2006 ; Azokly, 2010), cet échantillon a fait l'objet d'un travail préalable de vérification. Ce travail a consisté à s'assurer que chacune des réalisations de l'échantillon a bénéficié d'un suivi régulier de la part de la CLCAM et n'a subi aucune catastrophe naturelle.

En effet tous les dossiers de l'échantillon ont, entre autres, pour caractéristiques communes :

- le suivi régulier de leur réalisation,
- le respect de toute la procédure en matière d'octroi de crédit,
- le montage et l'évaluation corrects des dossiers de demande de crédit,
- le suivi d'une formation en gestion (commerciale, comptable, financière, etc.),
- la présentation de garantie fiable,
- le respect du délai de déblocage de crédit.

Ceci dit, la variable dépendante est la variable qualitative « crédit obtenu devient impayé » notée Y, codifiée comme suit :

$Y = 1$, si le crédit est en situation d'impayé,

$Y = 0$, sinon.

Avec comme variables dépendantes : Sex : Sexe ; Age : Age ; Niv : Niveau d'instruction ; Sma : Statut matrimonial ; Eac : Enfants à charge ; Nac : Nature de l'activité, objet du crédit ; Btc : Bénéficiaire d'au moins trois crédits déjà ; Sga : Statut de gestionnaire de l'activité ; Tcr : Tenue d'une comptabilité régulière ; Eag : Exercice d'autres activités génératrices de revenus ; Psi : Proche (voisin, parent ou ami) en situation d'impayé.

Tableau 2 : Variables explicatives : nature et modalités

Variabes	Nature	Modalités	Observations
Sexe		1 = masculin 0 = féminin	
Age		1 = moins de 20 ans 2 = entre 20 ans et 25 ans 3 = entre 25 ans et 30 ans 4 = entre 30 ans et 40 ans	

		5 = entre 40 ans et 50 ans 6 = plus de 50 ans	
Niveau d'instruction	Qualitative	1 = sans niveau 2 = Primaire sans CEPE 3 = CEPE 4 = secondaire 1 ^{er} cycle 5 = secondaire 2 nd cycle 6 = supérieur	Scolarité
Situation matrimoniale		1 = Marié 0 = Célibataire	
Enfant à charge		1 = oui 0 = non	
Nature de l'activité Bénéficiaire d'au moins trois crédits		1 = Agriculture 2 = Elevage 3 = Pêche 4 = Artisanat et transformations 5 = Petit Commerce 6 = Divers	
Bénéficiaire d'au moins trois crédits déjà		1 = oui 0 = non	
Statut de gestionnaire de l'activité, objet du crédit		1 = oui 0 = non	
Tenue d'une comptabilité régulière	Qualitative	1 = oui 0 = non	
Exercice d'autres activités	Qualitative	1 = oui 0 = non	
Proche en situation d'impayé	Qualitative	1 = oui 0 = non	

Source : Auteur

Les données dans le tableau 1 ont été collectées sur l'échantillon. Pour rappel, elles sont ensuite traitées et analysées à l'aide d'une régression logistique binaire logit sous le logiciel SPSS. En effet, cette régression est adaptée lorsque la variable dépendante (Y) est dichotomique, comme c'est le cas dans cette recherche.

$$Y = \begin{cases} 1, & \text{si le crédit est en situation d'impayé} \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

Y suit une loi de Bernoulli de paramètre $p = \frac{e^X}{1+e^X} = \frac{e^{b_0+b_1x_1+b_2x_2+\dots+b_jx_j}}{1+e^{b_0+b_1x_1+b_2x_2+\dots+b_jx_j}}$

La régression logistique permet d'expliquer la probabilité p qu'un jeune diplômé ait de succès dans l'entreprenariat au moment de l'enquête par l'ensemble de variables indépendantes présentées ci-dessus.

$$\begin{aligned} \text{Le logit de } p \text{ est : } \logit(p) &= \ln\left(\frac{p}{1-p}\right) = b_0 + b_1x_1 + b_2x_2 + \dots + b_jx_j \\ &= b_0 + b_1Sex + b_2Age + b_3Niv + b_4Sma + b_5Eac + b_6Nac + b_7Btc + b_8Sga + b_9Tcr \\ &\quad + b_{10}Eag + b_{11}Psi \end{aligned}$$

Pour rappel, dans le tableau 2 figurent les variables exogènes, déterminantes probables de la situation (impayé ou non) d'un crédit. Chacune de ces variables comporte des modalités appropriées, lesquelles seront traduites à leurs tours par les items des questions présentées. C'est sur cette base que nous avons obtenu les résultats résumés dans le tableau 2 ci-dessous.

3.2. Résultats, commentaire et interprétation

Les estimations du modèle explicatif Logit de la situation (d'impayé ou non) d'un bénéficiaire de crédit se présentent comme suit dans le tableau ci-après, avec :

Tableau 3 : Equation de la situation (d'impayé ou non) d'un bénéficiaire de crédit (estimation logit)

Variable dépendante	Logit: de la situation (d'impayé ou non) d'un bénéficiaire de crédit (SBC)				
Variables indépendantes	Paramètres B	E.S.	Wald	SigF ¹	Effets marginaux
Sex	0,147	0,379	0,149	0,699	0,021
Age	0,170	0,45	0,143	0,705	0,02
Niv	-2,836	2,322	1,491	0,222	-0,525
Sma (marié)	-2,867	1,421	4,07	0,044	-0,533
Eac	-1,050	1,474	0,507	0,476	-0,237
Nac	0,115	1,231	0,009	0,926	0,052
Btc	6,664	2,776	5,762	0,016	0,875
Sga	-4,468	2,442	3,347	0,067	-0,707
Tcr	-6,889	2,752	6,268	0,012	-0,939
Eag	3,571	1,497	5,691	0,017	0,717
Psi	6,592	2,761	5,702	0,017	0,923
Constante	-8,061	4,12	3,829	0,05	
"-2Log vraisemblance"	24,152				
KHI ² / Sig KHI ²	248,943/ 0,0000				

Source : Auteur

¹Probabilité que le coefficient soit égal à zéro ; statistique de wald avec Logit.

De ces résultats, on dérive l'équation suivante de la situation (d'impayé ou non) d'un bénéficiaire de crédit (sociétaire) de la CLCAM Bohicon.

$$\text{LogSBC} = -8,061 + 0,147\text{Sex} + 0,170\text{Age} - 2,836\text{Niv} - 2,867b_4\text{Sma} - 1,050\text{Eac} \\ + 0,115\text{Nac} + 6,664\text{Btc} - 4,468\text{Sga} - 6,889\text{Tcr} + 3,571\text{Eag} + 6,592\text{Psi}$$

Ainsi définie, la probabilité pour un bénéficiaire de crédit de la CLCAM Bohicon de tomber en situation d'impayé sera obtenue par la formule $p(i) = 1 / (1 + e^{-z})$, où $z = \text{log}$.

Nous pouvons donc conclure, en nous appuyant sur cette équation et les effets marginaux (générés dans le tableau 3) que la situation d'impayé d'un sociétaire de la CLCAM Bohicon est une fonction positive :

- de l'ancienneté du sociétaire. Ceci révèle que plus un sociétaire développe de relations contractuelles avec l'institution (CLCAM Bohicon) et acquiert de notoriété par ses usages et bonnes pratiques en matière de crédit, plus il est prédisposé à devenir défaillant à cause surtout, de la vérification peu rigoureuse et de l'attention moins soutenue des Responsables à son endroit. En effet, ces derniers en totale confiance, du fait de l'expérience du sociétaire qui avait maintes fois déjà donné la preuve de sa solvabilité, sont moins exigeables de lui. Ce faisant, ils sont « négligents » des informations actualisées sur le bénéficiaire qui, par un phénomène d'asymétrie d'information, profite pour se désintéresser du remboursement normal du crédit obtenu ;

- de l'*exercice d'autres activités génératrices de revenu*. Si en dehors de l'exploitation pour laquelle le crédit a été contracté, le bénéficiaire se livre à d'autres activités, cela engendre, à coup sûr, la dispersion et le défaut de concentration à son niveau. Ce faisant la probabilité qu'il s'occupe à plein temps et efficacement de l'exploitation, objet du crédit devient faible. Dès lors la rentabilité de l'exploitation s'en trouve affectée. Par ailleurs, il est également observé le risque de détournement d'une partie du crédit au profit de ces activités secondaires. Dans ces conditions, le risque d'impayé devient évident ;

- d'un *proche (voisin, parent ou ami) en situation d'impayé*. L'existence d'une personne en situation d'impayé peut séduire et provoquer chez un autre bénéficiaire un effet d'imitation, surtout si le voisin défaillant ne trouve moins inquiété et moins astreint à des mesures coercitives comme c'est souvent le cas au Bénin (où la loi « protège » les débiteurs).

Par contre, elle est négativement liée :

- au *statut matrimonial du sociétaire*. Lorsque le sociétaire est marié, le risque d'impayé est faible. Ceci tiendrait au souci manifeste du conjoint de ne pas s'exposer au regard malveillant de son entourage. Il s'agit d'une réalité sociologique propre au Bénin, surtout dans les zones rurales. Le plus souvent, c'est une aversion au « syndrome de la honte » qui les incite au respect des échéances. A ce titre, l'emprunteur bénéficie du soutien de son conjoint. Ce soutien peut se manifester sous plusieurs formes ; le plus souvent, en appui financier ou en appui-conseil. L'appui financier consiste à lui offrir des facilités financières en se substituant à l'IMF. En ce qui concerne l'appui-conseil, il prend la forme d'une assistance non financière ayant pour but de recadrer le sociétaire, de lui rappeler ses obligations et de lui donner des conseils ;

- à son *statut de gestionnaire de son exploitation*. En principe, pour avoir le contrôle total de son exploitation au risque de se faire « gruger » par des tiers, le sociétaire qui est le porteur de son projet et qui l'inspire, devrait lui-même le gérer. Mais quand il confie la gestion à un tiers, il y a le risque de perte de contrôle de l'exploitation, le gestionnaire n'étant pas autant motivé que lui sur les questions de rentabilité et de résultats. Il en découle un risque de non remboursement des crédits contractés ;

- à la *tenue de la comptabilité*. L'importance de la tenue d'une comptabilité régulière n'est pas à démontrer. Elle fournit toutes les informations financières nécessaires à la bonne analyse des opérations. Elle permet également de s'enquérir de l'évolution de l'exploitation et donc, la répartition adéquate des charges et dépenses. Elle s'avère indispensable dans les structures qui aspirent à une bonne gestion. Elle est surtout impérieuse dans une exploitation

individuelle comme celle observée généralement avec les sociétaires des IMF. La raison fondamentale en est que le risque de confusion des patrimoines individuel et sociétal est vite établi, pour laisser place aux détournements et autres improvisations, phénomènes explicatifs du non remboursement de crédit à bonne date.

Il est à noter que les variables : sexe, âge, niveau d'études, enfants charge, nature de l'activité ne sont pas significatives. ; et donc, ne pourraient avoir d'influence sur le risque du sociétaire de tomber dans une situation d'impayé.

Dans ces conditions, les principales implications de politiques économiques pour permettre à la CLCAM Bohicon de mieux adapter son crédit à son sociétariat s'énoncent comme suit :

- actualisation des informations sur tout demandeur de crédit, qu'il soit nouveau ou ancien, avant l'octroi dudit crédit ;
- suivi rigoureux de l'exploitation du bénéficiaire du crédit et exigence de la tenue obligatoire de sa comptabilité ;
- exigence pour le bénéficiaire d'être le propre gestionnaire de l'exploitation, objet de crédit,
- implication du partenaire (conjoint ou conjointe) du bénéficiaire au processus d'octroi du crédit ou, s'il y a lieu, de faire de lui une caution complémentaire ;
- sensibilisation des bénéficiaires de crédits sur l'importance du remboursement du crédit obtenu, acte fondamental et important pour la survie de l'IMF, qui représente leur « poule aux œufs d'or ».

Conclusion

Les IMF constituent un groupe d'intermédiaires financiers au service des couches défavorables. Elles jouent un rôle capital dans le soutien et le développement des activités génératrices de revenus, à travers l'allocation des crédits aux agents à besoins de financement et n'ayant pas accès au système bancaire classique. Cependant leur survie, voire leur pérennité passe surtout par la rentabilité de leur portefeuille de crédits, source principale de leurs revenus. Dès lors, dans le contexte où le risque de non remboursement de ces crédits est perceptible, il s'avère nécessaire que les déterminants qui s'y rapportent soient connus et maîtrisés. C'est à ce titre que la présente recherche a tenté d'identifier les principales causes des impayés dans la CLCAM de Bohicon, actuellement en situation complexe. Pour atteindre cet objectif, nous avons choisi comme démarche méthodologique d'enquêter sur un échantillon de 100 sociétaires (dont 50 en situation d'impayé). A l'issue de cet exercice, nous avons abouti aux résultats qu'il est possible de prévoir la chance de remboursement ou le risque d'impayé que peut courir la CLCAM dans

sa décision d'octroi de crédit à un sociétaire qui le sollicite. Ainsi donc, la situation d'impayé d'un bénéficiaire de crédit est une fonction positive de son ancienneté, de l'exercice d'autres activités génératrices de revenus par lui et de la situation d'impayé que vit un membre de son entourage (voisin, parent ou ami) et une fonction négative de la tenue d'une comptabilité régulière pour son exploitation, de sa situation de marié et de son statut de gestionnaire de son exploitation objet du crédit reçu. Cette étude se révèle donc un outil d'aide à la décision, à la portée des responsables et décideurs de la CLCAM Bohicon. Elle permet de prédire, de conjecturer voire d'anticiper sur le comportement futur (situation d'impayé ou non) d'un sociétaire qui sollicite un crédit. Ses résultats rejoignent en partie ceux d'Azocly (2010) qui indexent « la mauvaise foi de l'emprunteur » comme un des facteurs explicatifs du mauvais remboursement des crédits dans les IMF. En outre, cette étude présente la limite d'être circonscrit à la seule CLCAM de Bohicon, mais elle pourrait inspirer d'autres études de même nature, étendues à toutes les IMF du Bénin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- Adjimavo, H. (2002) ; Analyse du système de recouvrement des impayés au sein des institutions de microfinance. Cas de l'association PADME-BENIN, Mémoire online.
- 2- Akerlof, G. (1970). The market of lemons: qualitative uncertainty and the market mechanism. *Quarterly Journal of Economics*, 84, 488-500.
- 3- Ahouangbo, M. (2006) : Le recouvrement des créances auprès des créateurs de très petites entreprises : cas de L'UM PAMECAS du Sénégal »
- 4- Azocly, R. (2007) « L'état de la Microfinance au Bénin : évolution et perspectives »
- 5- Azokly, R. (2010), les innovations réussies en matière de recouvrement des impayés des IMF. International Fund for Agricultural Development IFAD
- 6- BCEAO, (2020) : Principes comptables retenus dans le référentiel comptable spécifique des SFD
- 7- Bekele, S., Worku, Z. (2008) : Factors that affect the long-term survival of Micro, Small and Medium Enterprises in Ethiopia", *South African Journal of Economics*, N°76 (3), 548-568.
- 8- Chao Beroff R. (2002) : Exposé séminaire vies collectives : faire fortune avec les pauvres.
- 9- Dahou, B. D. ; Malan, O. ; Vodouou, C. ; Mongan, S-M. ; Mededji, D. ; Alofa, J. P. (2013) ; Microcrédit, pauvreté et autonomisation des femmes au Bénin. Cotonou: Working Paper.

- 10- Djoutsa Wamba, L., Hikkerova, L. (2014) « L'entrepreneur : un input non négligeable pour la pérennité de son entreprise », *Gestion* 2000 31(2014/4), 111-131, www.cairn.info/revue-gestion-2000-2014-111.htm.
- 11- Essomba, A., Nocheh, D., Teuguia, G.(2013). Risque de crédit et gouvernance par la proximité : cas des microcrédits octroyés aux TPE camerounaises. Ve colloque international en Microfinance Douala 12-13 Septembre 2013
- 12- Edmond, P. (1994) : *The facility management handbook*, 59p.
- 13- FECECAM (2016): *Manuel de procedures*
- 14- Goyer, M. (1995) : *Corporate Finance, Banking Institutional Structure and Economic Performance : A Theoretical Framework* », Document de travail, MIT.
- 15- Honlonkou, N.-A., Acclassato, D.-H., Quenum, C.-V., (2001), « Problématique de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés et garantie des prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin », *Cahiers de Recherche*, ELIFID, OIT n° 00-2, septembre, 61 p.
- 16- Hudon, M. et Ouro-Koura, T. (2008) : Etude des facteurs contingents du taux de remboursement au sein d'une institution de micro finance : le cas du Togo. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 79(2), 301-322.
- 17- Jensen , M. C. , Meckling W. , 1976, « Theory of the Firm Managerial Behaviour, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*, Vol. 3, Issue 4, October, pp. 305 - 360.
- 18- Lanza, M. (2002) : Résolution des problèmes d'information en microfinance. Analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin. *Mondes en développement*, 30(119), 47-62.
- 19- Mignon, S. (2000), « La pérennité des entreprises familiales : un modèle alternatif à la création de valeur pour l'actionnaire », *Finance Contrôle Stratégie* 3(1), 169- 196.
- 20- Ndour, N. (2011). Déterminants de la performance de remboursement de long terme dans la massification de l'offre de microcrédit des pays en développement : le cas du Sénégal. *Revue des Sciences de Gestion*, (249-250), 133-138.
- 21- Nzongang, J., Djoutsa, L., Wamba, A., Taoudjou, N.A. (2010). Détermination des impayés dans les institutions de microfinance en zone urbaine : le cas du réseau MUFFA (Mutuelle des Femmes Africaines) au Cameroun.
- 22- Olibe, D. (2015) : Les systèmes financiers décentralisés face aux impayés : un défi d'éducation pour les autorités en charge de la promotion du secteur au Bénin. Essai de

fin d'étude de Maitrise en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles à l'Université de Sherbrooke 94 p.

- 23- Psillaki, M. (1995) : Rationnement du crédit et PME : Une tentative de mise en relation », Revue internationale des PME, Vol. 8, N° 34, pp. 58 -66.
- 24- Stiglitz, J. E., Weiss A. (1981) : Credit Rationing in Markets with Imperfect Information - American Economic Review, Vol. 71, pp. 394 - 404.
- 25- Varian H.R., (1992) : Introduction à l'analyse micro-économique. (Paris et Bruxelles, De Broeck Université : Nouveaux horizons).
- 26- Wampfler, B. (2001) : Crises et évolution des IMF », BIM 113, spécial sur la microfinance en Afrique, n° 59 de la revue Techniques Financières et Développement.
- 27- Yunus, M. (2009) : Vers le monde nouveau Paris : JC LATTES»

ANNEXE

1- QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Bonjour Mr/Mme, nous sommes mandatés par votre CLCAM, la CLCAM Bohicon en vue d'une enquête de satisfaction. A ce titre, nous vous soumettons ce questionnaire afin de recueillir des informations à votre niveau pour la poursuite de votre satisfaction dans cette structure. Merci de bien vouloir consacrer quelques minutes pour répondre à cette enquête. Nous vous rassurons de la confidentialité et de l'usage strictement scientifique des données recueillies.

Nom et Prénoms :

Q0. Statut du client

a- Solvable

b- Impayé

Q1. Quel est votre sexe ?

a- Masculin

b- Féminin

Q2. Quel est votre âge ?

a- De 18 à 35 ans

b- Plus de 35 ans

b- De 25 à 30

d- de 30 à 40 ans

c- De 40 à 50 ans

f – Plus de 50 ans

Q3. Quel est votre situation matrimoniale ?

a- Célibataire

b- Marié

Q4. Avez-vous d'enfants charge ?

Oui

Non

Q5. Quelle est la nature de votre activité, objet du crédit en cours ?

a- Agriculture

c- Pêche

b- Elevage

d- Artisanat et transformation

e- Petit commerce

f- Autres

Q6. Exercez-vous une activité génératrice de revenu autre que celle faisant l'objet de crédit ?

a- Oui

b- Non

Q7. Si oui les quelles ?

Q8. En dehors du crédit en cours, combien de fois aviez-vous déjà bénéficié de crédit à la CLCAM Bohicon ?

a- Une fois

b- Deux fois

c- Trois fois

d- Plus de trois fois

Q9. Disposez-vous d'une comptabilité régulière ?

a- Oui

b- Non

Q10. Etes-vous gestionnaire de votre affaire ?

b- Oui

b- Non

Q11. Etes-vous satisfait des prestations de la CLCAM Bohicon ?

a- Oui

b- Non

Q12. Si non, quelles sont les raisons de la non satisfaction

.....
.....
.....
.....
.....

Q13. Avez-vous un crédit en situation d'impayé à la CLCAM Bohicon ?

a- Oui

b- Non

Q14. Si a- veuillez préciser la cause

a- Problème de rentabilité

b- Problème de santé

c- Autres problèmes (Précisez)

Q15. Avez-vous des proches (parents, amis ou voisins) tombés en situation d'impayé dans une IMF ou à la CLCAM Bohicon ?

b- Oui

b- Non

Q16. Quel est votre appréciation des prestations de services de de la CLCAM Bohicon ?

- a- Très bien
- b- Bien

- c- Assez bien
- d- Mauvais

Q17. Donnez quelques suggestions pour l'amélioration des services de la CLCAM Bohicon

.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre disponibilité et agréable journée